

SAR la Princesse Lalla Meryem préside la cérémonie de célébration de la Journée Internationale de la Femme



Après avoir visité le laboratoire "Innovation 4 Her" de l'UNFM, qui offre un espace de création et d'intelligence collective devant générer des solutions innovantes aux problématiques des droits des femmes, notamment autour du digital et des arts numériques, SAR la Princesse Lalla Meryem a suivi une présentation démonstrative des solutions digitales relatives au harcèlement sexuel développées par les agences publiques, l'UNFM et des jeunes créateurs du Hackaton.

Il a été par la suite procédé à la projection d'une vidéo de sensibilisation sur le harcèlement sexuel et sur l'importance de la participation économique de la femme marocaine en vue d'un changement socio-culturel et comportemental.

Dans une allocution de circonstance, M. Luis Mora, représentant résident du Fonds des Nations Unies pour la population, a salué la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, qui a accordé la plus haute attention à la promotion des droits des femmes et des filles, dont la situation n'a cessé d'évoluer dans divers domaines, soulignant que grâce aux efforts déployés par SM le Roi, la femme marocaine a acquis en émancipation et en autonomisation et les vulnérabilités de genre et spatiales ont été significativement réduites.

Il a également salué l'action avant-gardiste tant au niveau national qu'international de SAR la Princesse Lalla Meryem qui s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'effectivité des droits fondamentaux et du développement durable du Maroc, notamment en matière de santé et de dignité des femmes et des jeunes filles, ajoutant que cette action courageuse de mettre l'accent sur la problématique du harcèlement sexuel des femmes et des filles, qui relève dans la plupart des pays de la sphère du non-dit et du tabou social, représente une fois de plus un exemple de cette vision universaliste de Son Altesse Royale, ainsi que de son leadership pour la cause des droits des femmes au Maroc et au niveau mondial.

M. Mora a, en outre, mis en avant le lancement de ce dispositif national pour la lutte contre le harcèlement sexuel, le premier du genre au Maroc, dans la région arabe et africaine, notant que cette initiative dénote de la forte implication et mobilisation des parties prenantes d'apporter des solutions novatrices et des réponses opérationnelles et concrètes au phénomène de la violence faite aux femmes et jeunes filles, y compris le harcèlement sexuel.

Par la même occasion, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a présidé la cérémonie de signature de deux conventions de partenariat entre les secteurs public et privé, économique et institutionnel.

La première convention est relative à la lutte contre le harcèlement sexuel en milieu professionnel et économique public et privé et à l'amélioration des conditions de travail de la femme dans le monde rural et urbain.

Elle a été signée par M. Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, M. Chakib Alj, président de la Confédération générale des Entreprises du Maroc et Mme Naima Acherkouk, de l'UNFM.

La seconde convention concerne l'innovation technologique et l'action de proximité au service de la lutte contre le harcèlement sexuel. Elle a été signée par M. El Hassan Daki, Procureur général du Roi près la Cour de cassation, président du Ministère public, M. Chakib Benmoussa, ministre de l'Education nationale, du préscolaire et des sports, Mme Aawatif Hayar, ministre de la Solidarité, de l'insertion sociale et de la famille, Mme Ghita Mezzour, ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la réforme de l'administration et Mme Naima Acherkouk, de l'UNFM.

Cette cérémonie a été marquée par la remise par Son Altesse Royale du Prix "Lalla Meryem pour l'innovation et l'excellence" aux trois porteuses de projets innovants issus du milieu périurbain et rural.

La thématique choisie pour cet événement, à savoir "le harcèlement sexuel", s'inscrit dans le cadre de l'engagement social et humaniste de SAR la Princesse Lalla Meryem en faveur de la Femme marocaine.

Cette action pionnière et fédératrice démontre l'attachement et la sollicitude que porte Son Altesse Royale envers les femmes victimes et vulnérables, en traitant les problématiques les plus tabous et les plus nuisibles, dans ce cas le harcèlement sexuel. Elle impulse une dynamique et donne l'exemple, en engageant les parties prenantes à aller au-delà du juridique, administratif et stratégique et à apporter des solutions novatrices et des réponses partenariales, opérationnelles et concrètes.

Cette initiative est conçue en alignement avec la Vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, érigeant la promotion du capital humain féminin en levier majeur du progrès national visant à instaurer un équilibre et une harmonie entre les genres et à asseoir le rôle et le statut primordial de la femme dans la dynamique de développement économique et social du pays, comme souligné dans le discours du Trône de 2022, avec le leadership et l'avant-gardisme de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem en tant que Présidente de l'UNFM et défenseur avant-gardiste de la cause des femmes marocaines, et avec les efforts nationaux de consécration de l'Etat protecteur des droits des femmes et l'engagement international du Royaume par rapport à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Elle s'assigne pour objectif de contribuer aux efforts nationaux de promotion d'un environnement économique, social et institutionnel propice à l'inclusion et à l'épanouissement de la femme, en tant que citoyenne et force productive, et au changement socio-culturel et comportemental envers les femmes et de passer de la perception du harcèlement comme phénomène minime à un phénomène d'envergure, ainsi que d'outiller les femmes et les acteurs de terrain et en entreprise pour contrer le phénomène.

A Son arrivée au lieu de la cérémonie, SAR la Princesse Lalla Meryem a passé en revue une section des Forces auxiliaires qui rendait les honneurs, avant d'être saluée par M. El Hassan Daki, M. Chakib Benmoussa, M. Younes Sekkouri, Mme Aawatif Hayar, Mme Ghita Mezzour, M. Luis Mora et M. Chakib Alj.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem a été également saluée par M. Mohamed Yacoubi, wali de la région Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, M. Rachid El Abdi, président du conseil régional, Mme Asmaa Rhloul, présidente du conseil communal de Rabat, et M. Abdelaziz Drouich, président du conseil préfectoral.

08 mars 2023